

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures Coefficient : 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1 à 10.

Le candidat doit traiter **UN** des trois sujets de géographie de la première partie et **UN** des deux sujets d'histoire de la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I

COMPOSITION

La façade atlantique des États-Unis

SUJET II

COMPOSITION

Une interface Nord-Sud : l'espace méditerranéen

SUJET III

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

L'espace mondial : une inégale intégration dans la mondialisation

Liste des documents :

Document 1 : Le commerce mondial aujourd'hui

Document 2 : La firme Nike dans le monde

Document 3 : Le commerce extérieur et l'évolution du PIB en Asie orientale

Document 4 : La présence des grands distributeurs mondiaux en Chine

Document 5 : L'Afrique dans la mondialisation

Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

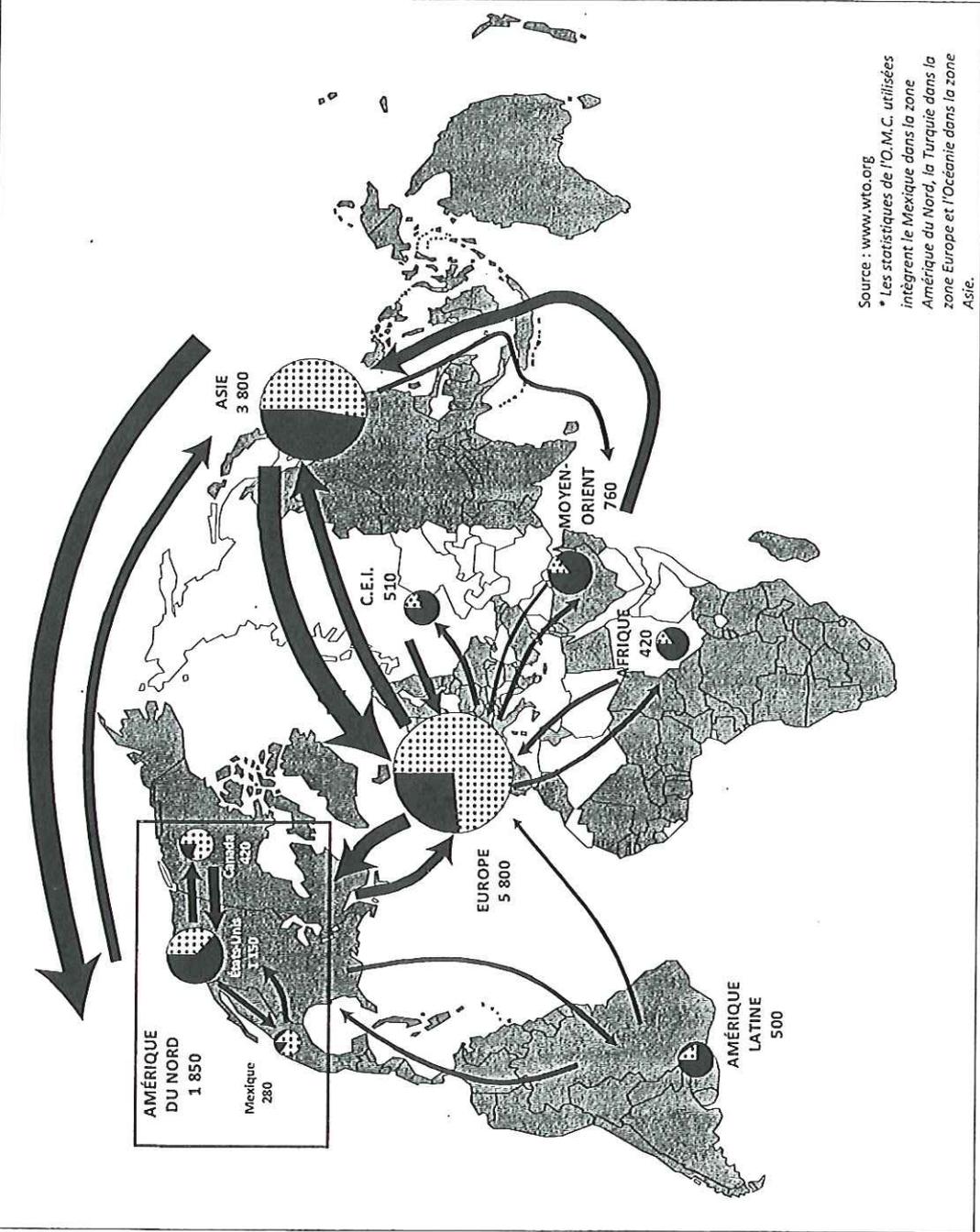
1. Quels aspects de la mondialisation apparaissent dans les documents 1, 2 et 4 ?
2. D'après le document 2, quelles sont les stratégies de l'entreprise Nike dans l'espace mondial ?
3. En quoi les documents 3 et 4 montrent-ils l'inégale intégration de l'Asie orientale dans la mondialisation ?
4. Expliquez en quoi le document 5 confirme mais nuance les documents 1 et 2.

Deuxième partie

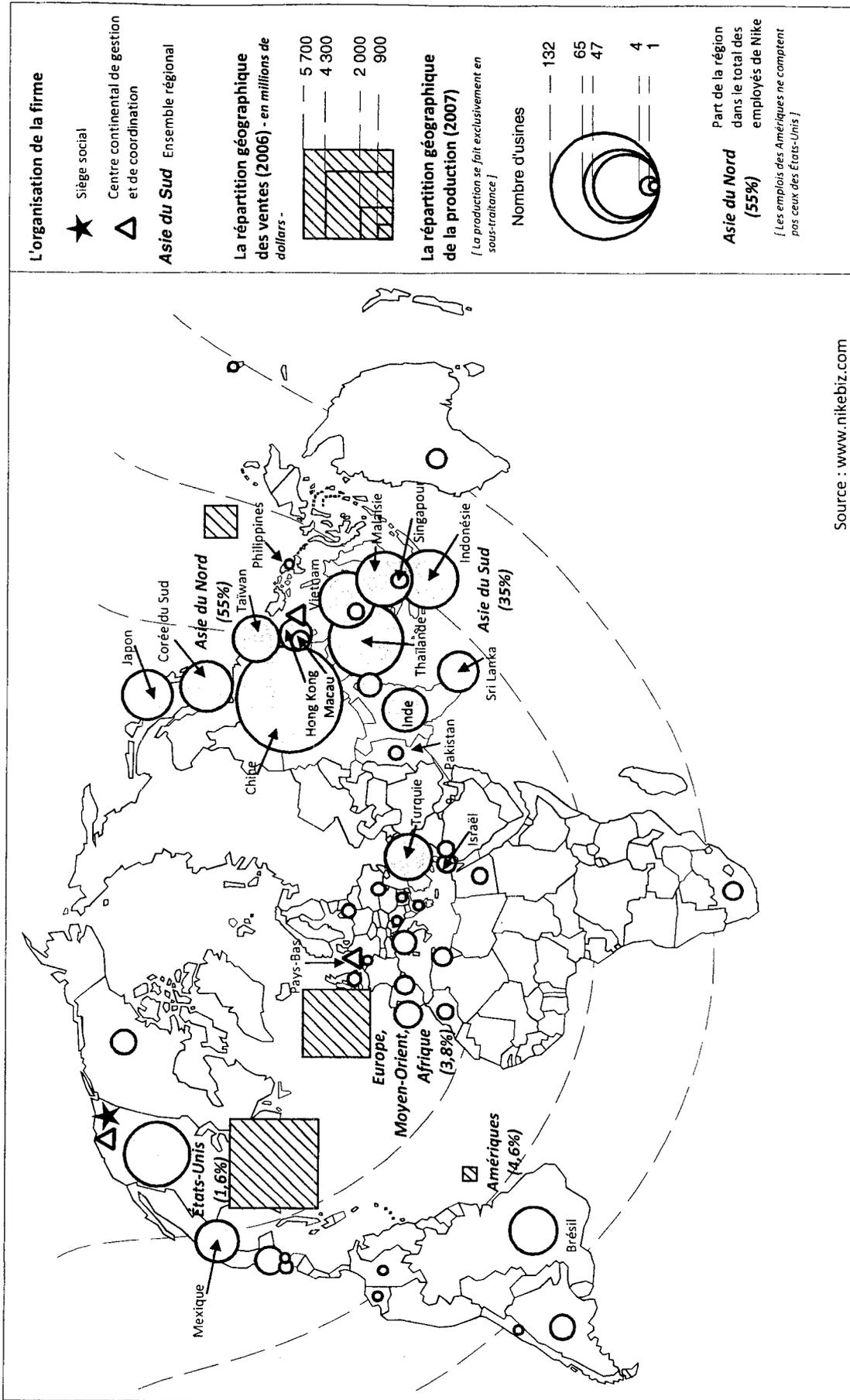
À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de ses connaissances personnelles, le candidat rédigera une réponse organisée au sujet :

L'espace mondial : une inégale intégration dans la mondialisation

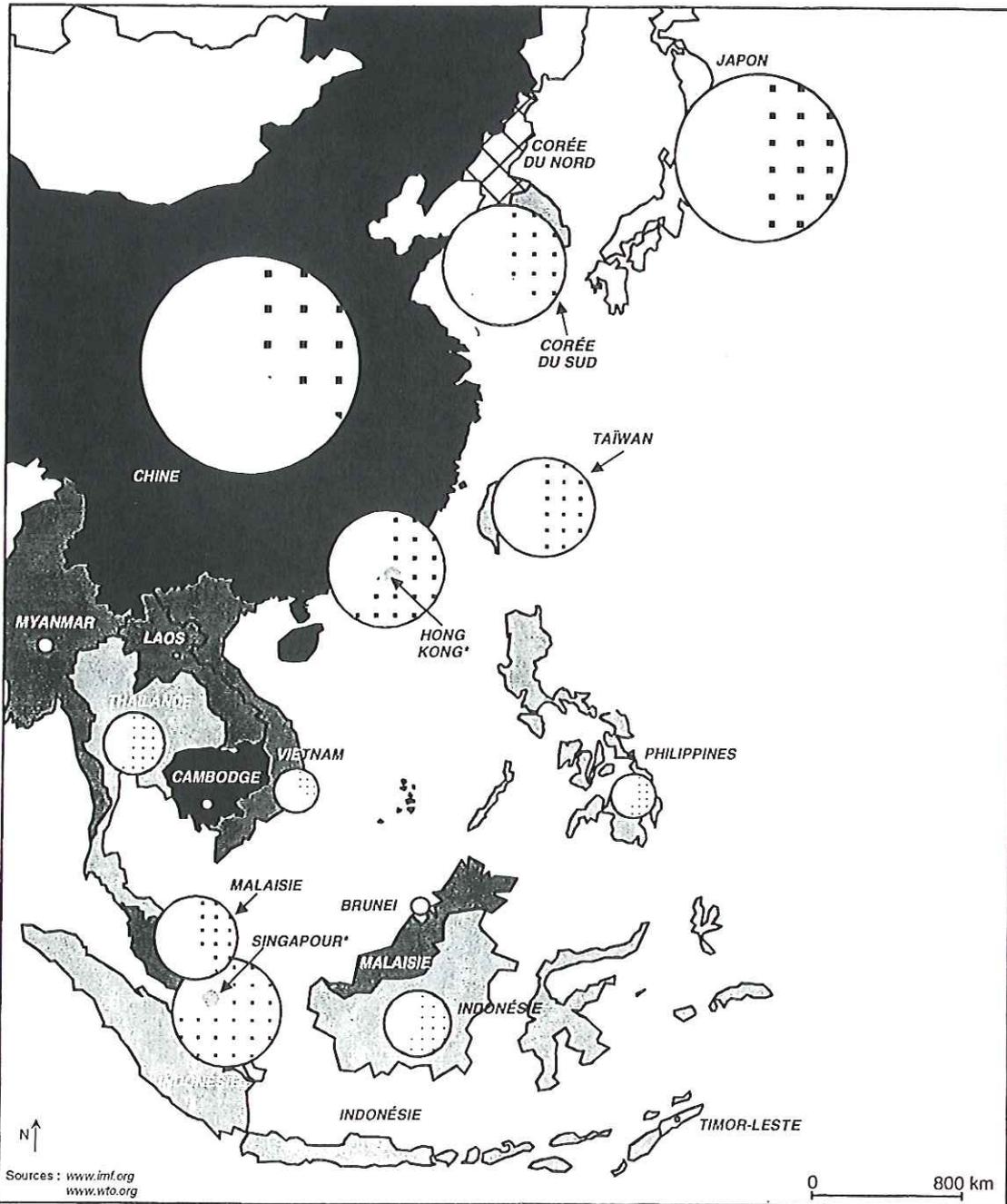
Document 1 : Le commerce mondial aujourd'hui



Document 2 : La firme Nike dans le monde

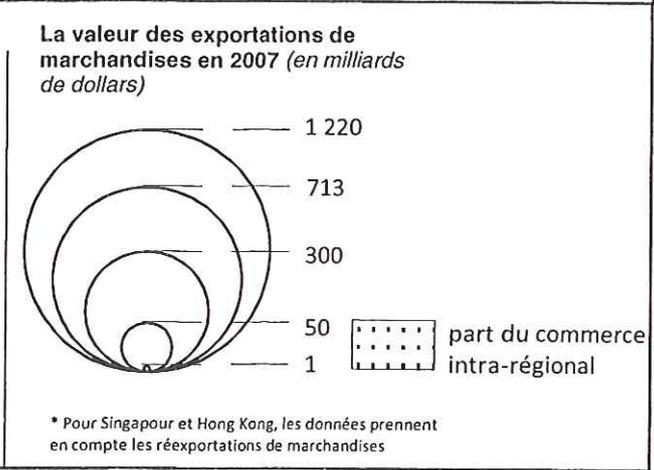
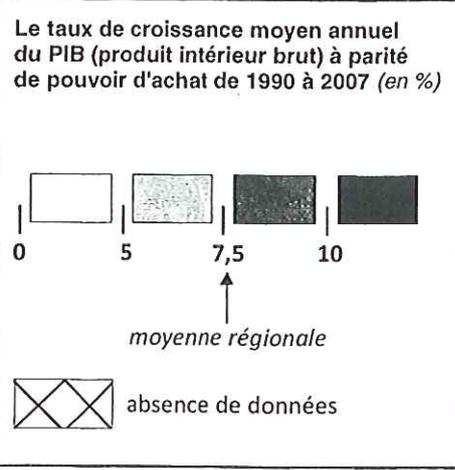


Document 3 : Le commerce extérieur et l'évolution du PIB en Asie orientale

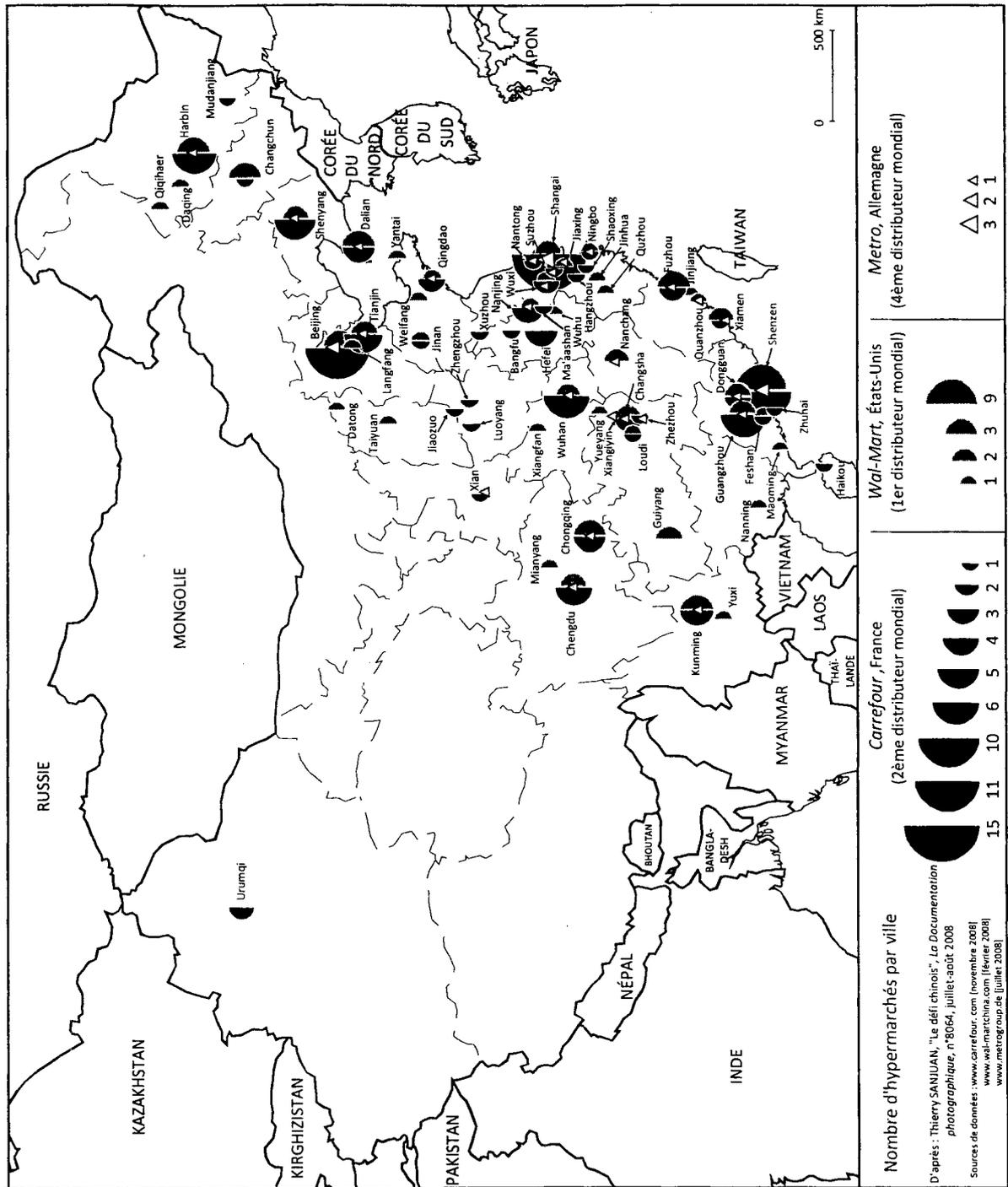


Sources : www.imf.org
www.wto.org

0 800 km



Document 4 : La présence des grands distributeurs mondiaux en Chine (2008)



Document 5 : L'Afrique dans la mondialisation

À lire les statistiques officielles, l'Afrique pèse de moins en moins dans la mondialisation : elle ne capte que 2% des investissements internationaux, ne représente que 2% du commerce mondial, contre 10% dans les années 1970.

Pourtant (...) l'Afrique est ouverte sur l'économie mondiale. Les ressources pétrolières et minières que recèle son vieux socle géologique en font un continent convoité, dont les activités de prospection sont encore loin d'avoir révélé tous les trésors. Mais les grandes entreprises internationales qui exploitent ces ressources contribuent peu au développement. Elles alimentent surtout une « économie d'enclave » qui enrichit les États, mais ne bénéficie pas à la population. Certains s'inquiètent même que l'Afrique ne soit en train de brader son patrimoine naturel sans anticiper l'inévitable déclin de ses ressources : au Gabon, au Cameroun, l'ère du pétrole s'achève, sans que le pays ne se soit développé dans l'intervalle.

La crise des États des années 1990 explique en effet que l'Afrique soit devenue le domaine de la mondialisation sauvage (...). Faux médicaments, déchets toxiques, drogues, armes, diamants, mais aussi contrebande de cigarettes ou de voitures... tous les trafics illicites ont été rendus possibles par l'affaiblissement, voire la disparition du contrôle des territoires, les situations de guerre civile et de criminalisation des économies. (...)

Mais depuis le début du XXI^e siècle, cette situation est en train de changer. Peu à peu, la mondialisation en Afrique s'exerce dans un cadre plus régulé. (...) De nouveau, l'Afrique est devenue un enjeu. Si son marché intérieur est encore limité par la pauvreté de sa population, les immenses besoins non satisfaits des 900 millions d'Africains offrent aux entreprises d'immenses opportunités. Toutes les grandes puissances, du Nord comme du Sud, l'ont compris.

Source : Sylvie Brunel, « L'Afrique dans la mondialisation », *La Documentation photographique* n° 8048, 2005.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

EXPLICATION D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

SUJET I

La présidence du général de Gaulle vue par Henry Kissinger

Le président de la République donna brusquement sa démission le 28 avril 1969, à la suite d'un référendum qui lui avait été défavorable, relatif à des problèmes secondaires : la structure des autorités locales en France, et une réforme du Sénat. Démissionner sur des problèmes de cet ordre donna à penser que le but du référendum était, au moins en partie, de fournir à de Gaulle un prétexte pour quitter la présidence. Il avait accompli les actions d'éclat exigées par les crises qui l'avaient amené au pouvoir. Il avait consolidé de nouvelles institutions politiques. Il avait mené à bien la décolonisation de l'Afrique française tout en sauvegardant la confiance de la France en elle-même et son prestige dans les anciennes colonies. En évitant de peu une guerre civile naissante, il avait rendu à la France son orgueil national en lui donnant un rôle central dans la politique de l'Europe et de l'Alliance occidentale. Son défi aux États-Unis visait en grande partie à redonner assurance aux Français.

Mais les soulèvements étudiants de 1968 avaient ébranlé de Gaulle. Et les problèmes qui se posèrent à lui par la suite manquaient d'envergure par rapport à la vision qu'il avait de lui-même. Assurer le développement de l'économie, arbitrer entre des revendications dans le cadre de ressources limitées, organiser et diriger un État bureaucratique, c'était là les tâches de ce qu'il appelait avec quelque mépris l'« intendance » ; elles n'étaient pas du ressort des héros. Le référendum du 27 avril 1969 lui donna l'occasion de partir en beauté et lui évita cette dégradation de l'autorité qu'il craignait tant. Et ce fut la solitude de Colombey-les-deux-églises : de Gaulle ne vit plus aucune personnalité politique, ne fit plus aucune déclaration, travailla à ses mémoires, et attendit la mort.

Henry Kissinger, conseiller puis secrétaire d'État du Président des États-Unis R. Nixon, *À la Maison-Blanche (1968-1973)*, Fayard, 1979, pour la traduction française.

Questions

1. À quelles crises Kissinger fait-il allusion quand il évoque l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir ?
2. Relevez les mesures prises par le général de Gaulle pour y faire face.
3. Quels sont les principaux axes de la politique extérieure du général de Gaulle d'après Kissinger ?
4. Comment l'auteur explique-t-il le départ du général de Gaulle en 1969 ?
5. Quelle image Kissinger donne-t-il du général de Gaulle ?

SUJET II

Extraits du communiqué de Brioni (Yougoslavie) publié à l'issue de la rencontre entre Nasser, Nehru et Tito le 19 juillet 1956

La conférence tenue à Bandoung l'année passée a posé certains principes qui devraient gouverner les relations internationales. Les trois chefs de gouvernement en réaffirment les dix principes qu'ils ont toujours soutenus.

Ils ont conscience que les conflits et la tension du monde actuel ont fait surgir des craintes et des appréhensions pour le présent et pour l'avenir. Tant que ces craintes et ces appréhensions domineront le monde, aucune base ferme pour la paix ne pourra être établie. (...)

La division du monde actuel en puissants blocs de nations tend à perpétuer ces craintes. La paix doit être recherchée non à travers la division mais en visant la sécurité collective sur une base universelle, en élargissant la sphère de liberté et en mettant fin à la domination d'un pays sur un autre.

Le progrès vers le désarmement est essentiel pour diminuer la crainte de conflit. Ce progrès doit d'abord être fait dans le cadre des Nations unies et devrait inclure à la fois les armes atomiques et thermonucléaires et l'armement conventionnel ainsi qu'un contrôle adéquat sur la mise en oeuvre des accords qui ont été réalisés. (...)

L'intensification des efforts visant à accélérer le développement des régions sous-développées du monde constitue l'une des tâches principales pour l'établissement d'une paix permanente et stable entre les nations. À cet égard, les trois chefs de gouvernement reconnaissent l'importance d'une coopération économique et financière internationale et considèrent qu'il est nécessaire et désirable de constituer et de rendre effectif le fonds spécial des Nations unies pour le développement économique. (...)

Croyant que la domination coloniale est absolument indésirable et qu'elle est nuisible autant à ceux qui gouvernent qu'à ceux qui sont gouvernés, ils se doivent d'exprimer leur sympathie pour le désir de liberté du peuple algérien.

Source : Ph. Braillard et M. R. Djalilli, *Tiers-Monde et Relations internationales*, Masson, Paris, 1984.

QUESTIONS

1. Qui sont Tito, Nehru et Nasser ?
2. Dégagez à partir du document les grandes lignes du contexte international évoqué par les auteurs.
3. Montrez que ce document s'inscrit dans la continuité de la conférence de Bandoung.
4. Quelles sont les propositions émises par les auteurs pour garantir la sécurité collective ?